



Revue en ligne *Camenae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 35, avril 2026

HUMANISTES BOURGUIGNONS ET FRANCS-COMTOIS, XVI^e-XVII^e SIÈCLES

sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine
actes des journées de présentation tenues à la salle de l'Académie des sciences,
arts et belles-lettres de Dijon, les 28 et 29 janvier 2025

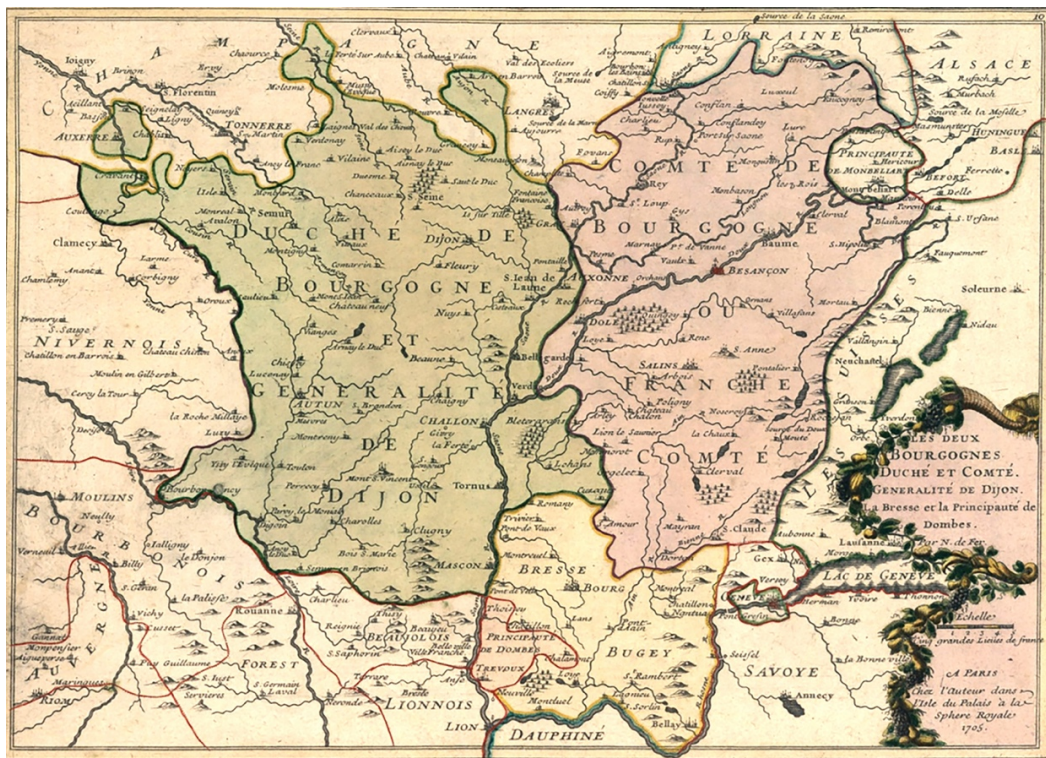


Illustration : Carte des deux Bourgognes de Nicolas de Fer, *Les deux Bourgognes. Duché et Comté. Généralité de Dijon...*, Paris, 1705.

Pour citer cet article :

Anne BOUSCHARAIN, « Jean Richard, inventeur de l'antiquité de Dijon (*Antiquitatum Divioniensium Liber*, Paris, 1585) », *Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles* (dir. S. Laigneau-Fontaine), *Camenae*, 35, avril 2026.



Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles, revue *Camenae* n° 35 © 2026 by S. Laigneau-Fontaine is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Anne BOUSCHARAIN

JEAN RICHARD, INVENTEUR DE L'ANTIQUITÉ DE DIJON
(*ANTIQUITATUM DIVIONIENSIVM LIBER*, PARIS, 1585)

Originaire de Dijon, l'avocat au parlement de Bourgogne Jean Richard naquit sans doute vers le milieu du XVI^e siècle et s'éteignit dans les premières décennies du siècle suivant. Deux *tumuli* qu'il intégra au recueil funéraire en hendécasyllabes intitulé *Fortuna Redux*¹ conservent l'identité de ses parents : son père, Claude Richard, et sa mère *Iana Vefa* (Jeanne Vefe ?). De sa formation, on sait peu de chose sinon qu'il noua des relations, peut-être à la faveur d'une *peregrinatio academica* qui l'aurait conduit jusqu'à Paris, avec un cercle d'humanistes qui gravitaient au cœur de la capitale française dans les années 1560-1570. Ce milieu parisien se retrouve en bonne place dans les pièces d'escorte et plusieurs de ses ouvrages, où il montre souvent son intérêt pour les œuvres et les travaux de ses contemporains.

Pendant toute sa carrière à Dijon, Jean Richard sut allier la magistrature et le goût, caractéristique des milieux robins humanistes, pour la philologie, la poésie et, surtout, l'histoire de sa cité. Ce polygraphe a ainsi laissé une œuvre variée qu'il fit le plus souvent publier auprès de libraires-imprimeurs parisiens, entre 1585 et 1611². L'année 1585 marque les débuts de sa production personnelle et, pourrait-on dire, son acmé, avec trois publications issues, pour deux d'entre elles, des presses parisiennes de Guillaume Linocier et, pour la dernière, de celles d'Adrien Perier. Chez Linocier, Jean Richard fait paraître un bref mémoire archéologique d'une quarantaine de pages qui s'intéresse au mobilier gallo-romain récemment exhumé à Dijon ; c'est cette édition que clôt le bref recueil poétique *Fortuna Redux* dont le titre est directement inspiré de l'inscription gravée sur l'une des statues antiques retrouvées dans la capitale bourguignonne (ce recueil occupe les six derniers feuillets du livret)³. Il est par ailleurs l'auteur d'une série d'annotations intégrées pour la première fois à l'édition du *Satiricon* de Pétrone⁴, également procurée par Linocier la même année, où sont repris les commentaires de Janus Dousa (*Praecidanea*). Le liminaire final de Linocier, adressé à Dousa, rappelle que c'est en réponse à sa sollicitation personnelle que Jean Richard a

¹ Le recueil poétique est publié à la fin du volume consacré aux Antiquités de Dijon ; voir *Ioannis Richardi Antiquitatum diuionensium, et de statu nouiter Diuione repertis in Collegio Godraniorum, liber : ad Ioan. Patouilletum. Adiecti sunt ad calcem hendecasyllabi de Fortuna Reduce : et alii aliquot fere ad easdem antiquitates eiusdem authoris spectantes uersus imprimis funebres*, Paris, Guillaume Linocier, 1585 [en ligne], fol. Fiiii v-Fviii v. Les poèmes funèbres en l'honneur des parents sont placés à la fin du recueil. L'épicede dédié à Claude Richard (fol. Fvii r-Fviii r) s'intitule *In obitum Claudii Richardi, Diuione Amanuensium Praepositi, uiri ornatissimi atque integerrimi, parentis charissimi* ; peut-être l'expression *amanuensium praepositus* le désigne-t-elle comme greffier en chef au parlement ou secrétaire des échevins de la ville de Dijon (la charge est à nouveau évoquée dans le poème : *munere clarus urbis honorato*). Quant à la mère de Jean Richard, elle est honorée dans le tombeau suivant, *In obitum Ianae Vefae matris cariss<imae>* (fol. Fviii r), qui mentionne un veuvage de quinze années.

² Les informations bibliographiques sont rassemblées, pour l'essentiel, dans l'ouvrage de Philibert Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne par feu M. l'abbé Papillon [...]*, Dijon, P. Marteret, 1742, p. 202-203.

³ Voir l'édition citée en note *supra* ; le privilège au fol. biii v n'est pas daté.

⁴ L'édition s'intitule *Satyricon Petronii Arbitri uiri consularis longe quam antea tersius et emendatius [...] Accesserunt Iani Douzae Praecidanea, et Ioan. Richardi notae. Sulpitiae Satyra de edicto Domitiani et in eam schediasma Iani Douzae [...]*, Paris, G. Linocier, 1585 [en ligne] ; le privilège est daté du 8 juin et l'épître dédicatoire de Linocier à l'avocat parisien Antoine Séguier du 29 mai. Les *Notae* de Jean Richard occupent les pages 119 à 141. Quant aux *Praecidanea* de Janus Dousa (Johan van der Does, 1545-1604) que retient le volume, ils étaient précédemment parus à Leyde : *Pro satyrico Petronii Arbitri praecidaneorum libri tres*, Leyde, J. Maire, 1582 ; notons que Dousa avait étudié dans les années 1560 à Paris auprès de Dorat et qu'il y avait été en lien avec Michel de L'Hospital, Adrien Turnèbe, Florent Chrestien, Pierre de Ronsard et Denis Lambin.

rapidement composé ses *Notae* destinées, dans le projet initial, à accompagner l'œuvre de Pétrone⁵. Chez Adrien Perier, Jean Richard fait paraître une traduction latine des *Quatrains* de Guy du Faur de Pibrac⁶ ; elle est représentative de la toute récente vogue des traductions grecques et, le plus souvent, latines de cette œuvre qui se multiplient en France dès 1584, année de la mort du grand parlementaire parisien⁷. Citons notamment, pour mémoire, les adaptations, antérieures de seulement quelques mois à celle de Richard, qu'en font paraître à Paris l'Orléanais Florent Chrestien (1541-1596)⁸, Jacques Guijon, d'Autun (1542-1625)⁹, le Boulonnais Guillaume le Sueur ou encore le Parisien Augustin Le Prévost. À cette traduction du Dijonnais est ajoutée une épître adressée au jurisconsulte toulousain Pierre Carpentier ou Charpentier (*Carpentarius*) qui, en 1584, était avocat du roi au grand conseil.

Jean Richard est en outre l'auteur de deux ouvrages parus dans la première décennie du XVII^e siècle. Le premier est une traduction, en vers français¹⁰, des Psaumes de pénitence ; c'est le seul ouvrage, par ailleurs *unicum* de la Bibliothèque de Dijon, qui a été rédigé en vernaculaire et édité dans la cité de l'auteur, en 1607. Le second est un opuscule historique sur l'origine des Francs, rédigé en latin à partir d'un fragment de Pétrone¹¹. Dédié au chancelier Nicolas

⁵ Cette lettre de Guillaume Linocier, qui clôt le volume, précise en effet : *Satyricon excudere coepi. Qui liber ut opera mea prodiret accommodatior ad publicam utilitatem, meum excudendi consilium Ioanni Richardo communicavi. Qui tum se diligentem, industrium, magnique animi hominem praestitit. Notas paucissimis diebus elaboravit eruditas certe et elegantes. Has tum quidem solitarias Petronio acuderam, cum ad nos ecce Germania cum Petronio tua Praevidanea pervenerunt.*

⁶ *Vidi Fabri, in primario Galliarum senatu praesidis tetrasticha Gallica distichis Latinis reddita a Io. Richardo Diuionensi. Adiecta est eiusdem Richardi epistola uersibus elegiacis scripta Petro Carpenterio*, Paris, Adrien Perier, 1585.

⁷ La première édition des *Quatrains* de Pibrac paraît en 1574 : *Cinquante quatrains, contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocylide, Epicharmus et autres poètes grecs par le S. de Pyb.* (Paris, G. Gorbin) ; elle fut, dès l'année suivante, augmentée : *Continuation des Quatrains du seigneur de Pybrac, contenant préceptes et enseignements très utiles pour la vie de l'homme [...] par ledit sieur de Pyb.* (Paris, F. Morel, 1575). En 1584, année de la mort de Pibrac, ils furent traduits en latin et grec par Florent Chrestien (*Viri clariss. et ampliss. Vidi Fabri Pibracii in supremo senatu Parisiensi praesidis, sacri consistorii consiliarii, et Francisci Alenc. ducis cancellarii tetrasticha Graecis et Latinis uersibus expressa auctore Florente Christiano*, Paris, F. Morel), mais aussi en latin par Jacques Guijon (*Vidi Fabricii Gnomica ex Gallicis tetrastichis Latina disticha per Iacobum Guiionium Heduum*, Paris, Robert Coulombel), Guillaume Le Sueur (*Les Quatrains et sonnets du seigneur de Pybrac [...] mis en vers latins par Guillaume le Sueur, advocat et lieutenant de la maîtrise des eaux et forêts au Conté de Boulenois*, Paris, Robert Coulombel), Augustin Le Prévost (*Vidi Fabri Pybracii praecepta moralia heroicis expressa ab Aug. Preuotio, regis et senatus secretario*, Paris, Frédéric Morel). Ces traductions continuent à se multiplier jusqu'au milieu du XVII^e siècle ; voir les traductions latines d'œuvres vernaculaires recensées sur le site *Tradlat* à l'article Guy du Faur de Pibrac du répertoire [\[en ligne\]](#).

⁸ Sur les liens de Chrestien et Dorat, voir l'article de N. Souhait : « Jean Dorat et Florent Chrestien : un exemple de *philia* humaniste », *Seizième siècle*, 25 (*L'écrivain Florent Chrestien au XVI^e siècle*, dir. A. Dedieu), 2024, p. 25-40.

⁹ Sur Jacques Guijon, voir la présentation de S. Laigneau-Fontaine sur le site *Burgundia Humanistica* [\[en ligne\]](#) et, *ead.*, « L'œuvre latine d'un humaniste bourguignon : la *Gigantomachie* de Jacques Guijon », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 84, 2022, p. 623-661. Comme en témoigne le recueil des *Poemata* de l'Autunois, Guijon et Richard ont plusieurs relations communes : Jean Dorat, le premier président du parlement de Bourgogne Denis Brulart et divers autres conseillers, le chancelier Nicolas Brulart de Sillery. Denis Brulart est par exemple le dédicataire du dernier poème du recueil *Fortuna Redux* et celui de la traduction latine des *Quatrains* de Pibrac de Jean Guijon. Par ailleurs, Richard comme Guijon se sont tous deux intéressés aux sept Psaumes de pénitence ; voir *infra*, note 10.

¹⁰ *Les Sept psalmes penitentiels du roy et prophete David, avec quelques autres sans ordre, mis et tournez en Odes Françaises, et Pindarelles par Jean Richard Dijonnois. Dedié à Monseigneur le Dauphin*, Dijon, Jean Motet et Jean Maignien, 1607. Voir *Bibliographie des psaumes imprimés en vers français (1525-1900)*, éd. J.-D. Candaux, B. T. Chambers, J.-M. Noailly, Genève, Droz, 2022, BIPVF n° 1607/09. Le seul exemplaire conservé est celui de la Bibliothèque municipale de Dijon (cote 7078). Voir également A. Duru, « L'écriture du rapport à soi dans les paraphrases des psaumes de pénitence de Marot à Lagrange (XVI^e siècle-XVIII^e siècle), suivi de la bibliographie des psaumes de pénitence en vers français de Marot à la fin du XVIII^e siècle », *Échos poétiques de la Bible*, éd. J. Rieu, B. Bonhomme, H. Baby, A. Préta-de Beaufort, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 115-150.

¹¹ *De antiqua Francorum origine fragmentum ex scholio Ioannis Richardi ad Petronium Arbitrum*, Paris, J. Richer, 1611 [\[en ligne\]](#). L'épître dédicatoire adressée au chancelier de France est datée du 31 mai 1610. Le passage de Pétrone qui donne lieu à ce mémoire est tiré du *Satiricon*, 19 : *Ego autem frigidior hyeme Gallica factus.*

Brulart de Sillery, cet ouvrage est publié à Paris chez Jean Richer, en 1611. On ne conserve pas d'autre œuvre imprimée du parlementaire bourguignon qui s'éteint probablement à Dijon dans les mêmes années.

La présente étude va s'attacher à faire revivre la figure de l'antiquaire et inventeur de l'antiquité de Dijon, à travers le bref opuscule d'*Antiquités*¹². C'est un événement local d'importance pour les humanistes bourguignons qui préside à la rédaction de ce mémoire archéologique et épigraphique en latin : la découverte, au début des années 1580, de vestiges et de statues antiques dans le centre de la cité bourguignonne. Le titre que choisit l'avocat éclairé, dans un ordre choisi et volontairement détaillé, la thématique générale de l'ouvrage, le mobilier archéologique alors mis à jour et le lieu précis de sa découverte, enfin l'identité du dédicataire : *Ioannis Richardi Antiquitatum Diuionensium et de statu noniter Diuione repertis in Collegio Godraniorum liber ad Ioan[nem] Patouilletum*. La formule initiale de *Livre des Antiquités de Dijon* inscrit ce texte dans toute une tradition antiquaire, dont les premiers modèles, italiens, remontent au Quattrocento, mais qui a fleuri également en France, dès les années 1530 et tout au long du XVI^e siècle, au gré de l'engouement provoqué par les monuments et sites gallo-romains, nouvellement mis à jour ou tout simplement considérés d'un œil neuf, qui attestaient à la fois de l'ancienneté vénérable d'une cité¹³ et de l'intérêt des humanistes locaux ou des voyageurs curieux de *mirabilia*¹⁴. À Dijon, les vestiges du *castrum* antique sont dans l'ensemble assez peu visibles à la Renaissance ; intégrés au tissu urbain, ils n'apparaissent qu'au hasard de travaux de fondation et d'excavations. Qui plus est, la rareté des témoignages littéraires antiques ou tardo-antiques qui font mention de la ville laisse planer un certain mystère sur ses origines et son histoire¹⁵. Jean Richard, à l'occasion de la construction du collège des Godrans, se présente ainsi comme l'inventeur et le garant de la haute antiquité de sa cité.

En 1575, le président du parlement de Bourgogne, Odinet Godran, avait décidé, en l'absence d'héritiers directs, de léguer tous ses biens au collège de Clermont à Paris ; il modifia

¹² Frédérique Lemerle présente ainsi le cas de la ville de Dijon à la Renaissance : « Au XVI^e siècle on ne connaissait presque rien du *castrum* antique de Dijon, qui avait dû son développement à son implantation de part et d'autre de la voie Chalon-Langres. L'enceinte du Bas-Empire fut détruite à partir de 1443 et son tracé ne peut guère être restitué qu'en confrontant la description de Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*, III, 19) et les plans anciens des XVI^e et XVII^e siècles. Le témoignage de l'avocat Jean Richard est d'autant plus à prendre en considération que l'on ignore presque tout des temples, des arcs et des édifices de spectacle de la cité. La lecture des stèles alors mises à jour lui fait croire à l'existence d'un temple de la Fortune, et le pavement qu'il a vu 'in sacello quodam perantiquo ad aedem Divi Benigni', du même type que celui de Préneste, ne fait que renforcer sa conviction. Il semble que ces découvertes proviennent de la nécropole occidentale qui s'étendait sur près de deux hectares *extra-muros*, où s'élevaient des monuments chrétiens, en particulier la basilique Saint-Bénigne » (*La Renaissance et les antiquités de la Gaule*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 126 et notes 283-284). Le lieu de la découverte qui est indiqué ici nous semble erroné puisque le texte de Jean Richard renvoie très explicitement au chantier de construction du collège des Godrans, non loin du parlement de Bourgogne (sud-est de la ville). Pour les plans anciens de Dijon, voir Édouard Bredin, *Le vray pourtrait de la ville de Dijon* (1574) [[en ligne](#)] et Pierre Lepautre, *Plan de l'ancienne et nouvelle ville de Dijon* (1696) [[en ligne](#)].

¹³ Voir, sur ce sujet, l'ouvrage de F. Lemerle cité note 12, et les articles de R. Cooper, « Humanistes et antiquaires à Lyon », *Il Rinascimento a Lione*, I, Rome, 1988, p. 161-174 et « Histoire et archéologie de la Gascogne antique », *Écritures de l'Histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, éd. D. Bohler, C. Magnien-Simonin, Genève, Droz, 2005, p. 143-166. Sur la naissance de l'épigraphie moderne, voir R. Weiss, *The Renaissance Discovery of Classical Antiquity*, Oxford, Blackwell, 1973 (1^{ère} éd. 1969), chap. 9, p. 144-166.

¹⁴ Sur la littérature apodémique, voir notamment H. de Ridder-Symoens, « Die Kavaliestour im 16. und 17. Jahrhundert », *Der Reiserbericht. Die Entwicklung einer Gattung in der deutschen Literatur*, éd. P. J. Brenner, Francfort, Suhrkamp, 1989 et J. Balsamo, « Le voyage d'Italie et la formation des élites françaises au XVI^e siècle », *L'éducation au XVI^e siècle*, Le Puy, Éd. Conseil général de Haute-Loire, 1994, p. 279-289.

¹⁵ Sur les monuments et inscriptions antiques de Dijon, voir *Les Villes Antiques de la France II : Germanie Supérieure. 1 : Besançon-Dijon-Langres-Mandeure*, dir. E. Frézouls, Strasbourg, Aecr, 1988.

son testament en février 1581¹⁶, quelques jours avant sa mort, et choisit d'instituer comme légataires la ville de Dijon et la communauté des Jésuites, charge leur étant laissée de fonder et de pourvoir à l'entretien d'un nouveau collège dans la cité. Ce collège jésuite dit des Godrans prit le nom de son fondateur et de son père, à l'instar du collège fondé en 1531 par Julien Martin et nommé collège des Martinots ou des Martins. L'hôtel particulier que le magistrat possédait, à quelques pas du parlement de Bourgogne, parfois désigné comme hôtel de la Trémoille (ou de la Tonnoille), ainsi que d'autres bâtiments adjacents furent le lieu choisi pour l'établissement¹⁷ qui nécessita d'importants travaux. On conserve des dessins établis par l'architecte Étienne Martellange qui représenta notamment plusieurs bâtiments appartenant à l'ordre jésuite en France¹⁸ et qui, arrivé à Dijon en 1610, supervisa les travaux jusqu'en 1618. Un dessin à l'encre brune montre ainsi le chantier de la cour du collège des Godrans, actuelle cour d'honneur de la Bibliothèque Municipale, dont les aménagements se poursuivent encore au début du XVII^e siècle (*Prospectus areae coll<egii> Diuionensis Anno 1610 22 7.bris*) ; mais Martellange a réalisé aussi un plan de la parcelle où s'élèvent le collège, sa chapelle ainsi que les demeures adjacentes (*Ichonographia overo pianta del Collegio di Dijone come si esteava al presente Anno 1618*). Ce plan légendé montre bien que le collège, bâti au cœur d'un îlot urbain habité par divers parlementaires (l'avocat général, le procureur, le premier président ont des demeures contiguës au collège¹⁹), s'appuie à cet endroit sur la muraille du *castrum* dont une tour, désignée comme *torre antiqua*, est intégrée au bâtiment, au sud du jardin qui borde le mur de la chapelle.

C'est précisément lors des travaux de construction du collège, commencés en 1585 (le chantier de l'église ne débute que deux ans plus tard), que les ouvriers firent sortir de terre les vestiges exceptionnels auxquels Jean Richard consacre son mémoire. Il s'agit pour l'essentiel de deux statues et d'une dédicace que l'antiquaire décrit en s'efforçant de restituer et d'interpréter les inscriptions, avant de faire une hypothèse sur la destination du lieu de leur découverte. L'ensemble du mémoire tend en outre à prouver l'antiquité de la ville, à partir d'autres vestiges et du témoignage laissé, au VI^e siècle, par Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs*. L'ouvrage publié à Paris est composite : après un avis au lecteur où Jean Richard prévient par avance d'éventuelles critiques à l'encontre de la brièveté de son livre et justifie son titre, il s'ouvre sur un imposant appareil liminaire qui compte huit pièces poétiques latines, occupant six feuillets non paginés (fol. ai r° à bii r° ; le folio biii r° contient le privilège). Vient ensuite le mémoire archéologique proprement dit qui couvre quarante-trois feuillets paginés. Enfin, du verso du feuillet 43 au recto du feuillet 48, on trouve le recueil poétique latin *Fortuna Redux* qui rassemble sept pièces en hendécasyllabes dont quatre tombeaux.

¹⁶ Voir, pour ces documents notariaux, la description donnée sur le site des Archives de la Côte d'Or [\[en ligne\]](#). La liasse D 3-116 contient plusieurs documents relatifs à la fondation du collège, et le second testament a été partiellement numérisé [\[en ligne\]](#) et retranscrit [\[en ligne\]](#).

¹⁷ Les bâtiments du collège des Godrans constituent aujourd'hui la Bibliothèque patrimoniale de Dijon, située au n° 3 de la rue de l'École de Droit.

¹⁸ Plusieurs dessins d'Étienne Martellange (1569-1641) concernent le chantier du collège des Godrans à Dijon et son église. Certains sont conservés à la BnF (voir notamment le dossier de presse de l'exposition « Dessins d'Étienne Martellange, un architecte itinérant au temps de Henri IV et de Louis XIII », Musée Magnin, Dijon, 2013-2014 [\[en ligne\]](#)). Le plan de la parcelle a été numérisé par la BnF [\[en ligne\]](#). On conserve également de Martellange des projets de chaire pour l'église du collège des Godrans, ainsi que pour les vantaux de la porte monumentale – ce dernier projet datant de 1615 – (dessins conservés à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris).

¹⁹ Toutes les maisons sont désignées sur le plan légendé en italien comme *casa* et seule la maison du premier président, au sud de l'îlot, est qualifiée de *domus o casa*. Actuellement, ce bâtiment situé au n° 7 de la rue Hernoux correspond à l'hôtel particulier que fit édifier le conseiller Maleteste au XVII^e siècle, en remaniant une partie de l'hôtel particulier de Godran.

L'appareil liminaire accueille diverses contributions de contemporains dont la notoriété n'est pas égale, mais qui méritent d'être détaillées. Le premier à ouvrir la série des pièces d'escorte est le poète et traducteur royal Jean Dorat qui, dans une épigramme de trois distiques élégiaques, fait de Richard l'inventeur de la glorieuse antiquité de Dijon²⁰. Vient ensuite une épigramme de neuf distiques du Bourguignon Jean-Édouard Du Monin (1559-1586)²¹, lié lui aussi à Dorat et alors régent au collège de Bourgogne à Paris. Son poème est adressé au « livre exceptionnel d'un auteur exceptionnel » (*in Ioannis> Richardi, uiri singularis, singularem Antiquit<atum> Diuio<nensium> librum*). Du Monin y célèbre la (re)naissance de la cité à laquelle Richard préside en créateur. Puis ce sont deux figures sans doute issues du parlement de Dijon qui offrent leur hommage en hexamètres, avec le poème de vingt-quatre vers d'un certain *Nicolaus Micael* (Nicolas Michel ?), non identifié par ailleurs, et celui de dix-huit vers de l'avocat Antoine Morisot²² qui voit dans les statues antiques et le recueil *Fortuna Redux* un véritable retour en gloire de la ville. Son poème est suivi d'une devise et d'une date : *Adlatrent Ganymeda canes*, 1584. On trouve au feuillet suivant une anagramme, dans le goût de Dorat (*Ioannes Richardus, annis his Deo charus*), donnée en pleine page puis intégrée à un poème de dix hexamètres ; elle est due à un adolescent parisien, Jérôme Cavellat²³, lui aussi non identifié mais peut-être lié à la famille du libraire-imprimeur Guillaume Cavellat. Vient ensuite un poème de six distiques écrit par un avocat du nom de *Franciscus Iulius* (François July ?), non identifié, qui invite le livre de Richard à goûter sa liberté toute neuve, puis un *heptastichon* hexamétrique, dédié par le jeune Jean-Gérard Richard à son père²⁴, où il assure l'œuvre paternelle de l'éternité. Enfin, un poème de cinq distiques clôt cette série de pièces d'escorte ; il est adressé par l'imprimeur Guillaume Linocier au lecteur. L'éloge s'y dédouble quelque peu égoïstement et, s'il rend hommage à l'œuvre historique du Bourguignon, il n'oublie pas de souligner sa propre contribution (v. 8-10)²⁵ :

*Tu quicumque leges, tibi sit uenerabilis autor,
Nec nos, quisquis erit, negligere : nostra opera est.
Sicut enim debes uni haec monumenta Richardo,
Hoc nobis debes quod maculis careant.*

Toi qui liras ce livre, accorde à son auteur tout ton respect,
Mais, quel que soit ton rang, ne m'oublie pas : c'est mon œuvre.

²⁰ Ce poème n'a pas été intégré au recueil des *Poematia* qui paraît la même année chez Linocier (*Ioannis Aurati Lemonicis poetae et Interpretes Regii Poematia*, Paris, G. Linocier, 1586) ; il est toutefois recensé par C. Magnien, « Inventaire des contributions imprimées éparses de Jean Dorat », *Dorat poète humaniste de la Renaissance*, dir. C. de Buzon, J.-E. Girot, Genève, Droz, 2007, p. 439-542 ; « Contributions imprimées éparses de Jean Dorat : supplément à l'inventaire de 2007 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 81.3, 2019, p. 497-506 [informations aimablement communiquées par N. Souhait].

²¹ Sur ce poète né à Gy (Haute-Saône actuelle) et mort assassiné à Paris, voir J.-P. Barbier-Mueller, *Ma bibliothèque poétique*, 4^e partie, 4, Genève, Droz, 1973, p. 113-180 ; I. Pantin, *La Poésie du ciel en France dans la seconde moitié du seizième siècle*, Genève, Droz, 1995, p. 316-494 ; M. Magnien, I. Pantin, « Du Monin au miroir de ses tombeaux », *Les Funérailles à la Renaissance*, dir. J. Balsamo, Genève, Droz, 2002, p. 443-467. Dans les *Prolegomena Miscellaneorum*, du Monin rend longuement hommage à Dorat (p. 14-20) ; voir *Ioannis Edoardi Du Monin, Burgundionis Gyani, Miscellaneorum Poeticorum aduersaria* [...], Paris, J. Richer, 1578.

²² Sur Antoine Morisot, voir P. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* [...], p. 96-97. Dans le mémoire, ce parlementaire est cité à propos d'une promenade archéologique sur les rives de l'Ouche (la rivière qui traverse Dijon) ; voir *infra*.

²³ La souscription précise *Hieronymus Cauellatus Parisinus, aetat<e> 13*. S'agit-il d'un fils ou d'un parent du libraire parisien Guillaume Cavellat (1547-1576), beau-frère de Jérôme de Marnef ? Sa présence parmi les liminaristes atteste une nouvelle fois des liens de Jean Richard avec les milieux intellectuels de la capitale.

²⁴ Le titre précise *Io[annis] Girardi Richardi filii, 12 annos nati, Heptastichon*.

²⁵ La série des pièces d'escorte se termine par un bref paragraphe d'*errata* (fol. bii v).

Et, de fait, si tu ne dois ce monument qu'au seul Richard,
C'est à moi que tu dois qu'il soit dépourvu de défauts.

Le milieu parisien est à l'honneur dans ces pièces liminaires, qu'il s'incarne dans la prestigieuse figure du *poeta regius* Dorat, de Du Monin (qui, à la date où Richard publie, a déjà acquis une certaine notoriété par ses œuvres poétiques françaises et latines), du jeune Cavellat ou du libraire Linociet (chez qui Jean Dorat fait paraître en 1586 ses propres œuvres poétiques). Les parlementaires dijonnais occupent également une place de choix avec Nicolas Michel, Antoine Morisot et François July. Enfin la présence du jeune fils de Jean Richard permet d'esquisser l'image d'une lignée dijonnaise savante et riche de promesses.

Comme le souligne par ailleurs la page de titre, Jean Richard dédie son opuscule, avec une déférence évidente, à un érudit bourguignon, le protonotaire apostolique Jean Patouillet dont il rappelle, dans les premières lignes du mémoire, le goût pour l'archéologie ; les *Antiquités* s'apparentent même formellement à une ample épître qui lui serait adressée, avec ses liminaires qui évoquent explicitement le dédicataire, et plusieurs adresses disséminées au fil du commentaire archéologique et philologique. D'une génération antérieure à celle de Richard, le Bourguignon Jean Patouillet (1525-1585), originaire d'Étevaux²⁶, a appartenu lui aussi au cercle parisien qui se dévoile à travers les pièces d'escorte ; il a participé à la Pompe du bouc, procession bacchique organisée à Arcueil en 1553, par Dorat et ses jeunes étudiants (Patouillet avait alors 28 ans, Ronsard 29, Baïf et Jodelle 21)²⁷. D'après les témoignages qui le mentionnent, il est généralement reconnu de ses contemporains pour son goût et ses qualités d'historien. C'est ce que soulignent notamment Joseph-Juste Scaliger par la plume de Jan Rutgers, mais également Rémi Belleau dans son commentaire au 35^e sonnet du *Second livre des Amours* que Ronsard a dédié dans un premier temps à Patouillet, ainsi que l'épithaphe qui ornait sa tombe dans l'église d'Étevaux. Comme l'indique plaisamment le début du mémoire de Jean Richard, Jean Patouillet est, en 1585, année même de sa mort, un intellectuel qui vit retiré à la campagne²⁸ :

Scio te, rerum optime, de nostris lapidibus audiisse, quos hic dum terrae aluum fodimus, eruimus. Nam quid te lateat antiquitatis, quamlibet in tuo rure agas, et illi incumbas, solutus et discinctus, ut Cincinnatus ?

²⁶ Son épithaphe placée dans l'église paroissiale Sainte Marie-Madeleine est transcrite par P. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* [...], p. 131 [en ligne]. Cette notice signale que l'auteur est estimé de Joseph-Juste Scaliger, Pierre de Ronsard et Rémi Belleau ; Ronsard lui a dédié le sonnet 35 du *Second Livre des Amours* (1560), d'abord adressé à Jacques Grévin et commenté par Belleau (voir R. Belleau, *Commentaire au Second livre des Amours de Ronsard*, éd. M.-M. Fontaine, F. Lecercle, Genève, Droz, 1986). D'après Papillon, Patouillet aurait écrit des ouvrages historiques que l'érudit du XVIII^e siècle avoue n'avoir pas retrouvés ; par ailleurs, il assure que le dijonnais Philibert de la Mare (1615-1687) aurait écrit une biographie de Jean Patouillet, vraisemblablement perdue. Or, la Bibliothèque de Dijon conserve, dans la collection de P.-L. Baudot, un manuscrit contenant une histoire de l'expédition de Naples par Patouillet (Ms 1137 : *Napolitanae expeditionis liber, auctore Ianoto Patoilletio, sanctae sedis apostolicae protonotario*), suivie d'une courte notice biographique peut-être rédigée par Ph. de la Mare. Par ailleurs, son testament est conservé à la BnF (manuscrits français, cote Français 4332, fol. 111 [en ligne]).

²⁷ Sur les liens de J. Patouillet avec la Pléiade et le milieu humaniste parisien des années 1560, voir P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, H. Champion, 1921, p. 163 et 203. Contrairement à Nolhac qui pense que Patouillet n'a pas participé à la Pompe du bouc à Arcueil en 1553, nous pensons que la liste donnée par Jan Rutgers établit plutôt une différence entre les genres littéraires auxquels s'adonnent les différents participants, avec d'un côté les poètes que sont Ronsard, Muret, Baïf, Belleau, Jodelle, Denisot et Dorat, et de l'autre, l'historien J. Patouillet : *omnes poetae praeter Patoletum qui in historiis conscribendis omne studium suum collocarat* (« tous poètes, à l'exception de Jean Patouillet qui consacrait tout son travail à l'écriture de l'histoire ») ; voir *Satirae duae, Hercules tuam fidem sine Munsterus Hypobolimaens : quarto iam editus ac emendatior, et Virgula diuina. Cum breuioribus annotatiunculis* [...] *Accessit his accurata Burdonum fabulae confutatio*, Leyde, I. Patius, 1609, p. 339. Si ce témoignage est fiable, Patouillet faisait donc partie de la cérémonie païenne joyeusement célébrée à Arcueil.

²⁸ L'épithaphe de J. Patouillet souligne son retrait du monde : *Honores et urbes refugit, rus coluit, et paruo lare contentus fuit*.

Je sais, excellent ami, que tu as entendu parler des pierres que nous avons exhumées ici, en fouillant les entrailles du sol. Car, malgré la vie que tu mènes dans ta chère campagne, courbé vers la terre, libre de toute contrainte et de tout appareil, tel Cincinnatus, qu'ignores-tu de ce qui touche à l'antiquité ?

À l'image du héros républicain glorifié par Tite Live²⁹, Patouillet incarne l'humilité et la simplicité du cultivateur pour qui le retour à la terre est synonyme de vertu exemplaire, mais il se révèle, à l'instar de Richard, un antiquaire passionné. D'autres adresses se retrouvent au fil de la rédaction du mémoire ; ainsi l'auteur propose, dans une courte digression, l'étymologie fantaisiste du nom de son destinataire, aux côtés de celle du juriste Accurse et de son propre patronyme (p. 19v-20r) :

Alia <nomina> turpia, ut Vespillonis, quorum ferendorum conditio insuper habetur : alia honesta, ut Accursii, qui ab accurrendo dubiis, Patouilleti, qui a patente olea, et si lubet etiam Richardi, qui a rebus rite arduis [...].

Certains noms sont déshonnêtes, comme *Vespillo* <croque-mort> – nous avons évoqué plus haut la condition des fossoyeurs – ; d'autres sont honnêtes : ainsi, le nom Accurse vient peut-être du verbe 'accourir', celui de Patouillet des mots 'patent olivier' et, si l'on veut, mon nom aussi, Richard, qui viendrait des sujets que le 'rite rend ardu'.

La fin du mémoire suggère une forme d'aimable complicité entre les deux humanistes ; l'auteur y rappelle, en usant du topos de modestie dans la qualification de son mémoire (*urbanas nostras ineptias*), la contribution volontaire qu'il a décidé de verser en l'honneur des vestiges dijonnais (p. 43r) :

Haec habui quae ad te scriberem : tu si mauis ut caeteras urbanas nostras ineptias, ride. Placuit insano indulgere labori, nec potui in his ueteribus, nouiter compertis, esse asymbolus. Bene uale, et me ama.

Voilà ce que j'avais à t'écrire. Si tu apprécies, autant que le reste, mes sottises de citadin, amuse-t-en donc. J'ai seul décidé de me consacrer à cette tâche insensée et j'ai ainsi pu payer à ces antiquités récemment découvertes mon écot. Porte-toi bien et garde-moi ton amitié.

Patouillet fait ainsi figure d'aîné indulgent et de connaisseur averti, à même d'évaluer à sa juste valeur le travail d'archéologue entrepris par le parlementaire.

Qu'en est-il maintenant du mobilier antique découvert en 1581 lors de la construction du collège et comment s'organise le mémoire de Jean Richard ? Comme le titre choisi l'indique partiellement, les vestiges que mettent à jour les travaux de terrassement sont constitués, d'une part, de deux statues taillées dans un même bloc (peut-être une stèle) qui représentent les figures masculines d'un esclave et de son maître. À ces statues sont adjoints deux *tituli*, celui de l'esclave que Richard retranscrit³⁰, tandis que celui du maître est effacé et illisible.

²⁹ Tite Live, *Histoire romaine*, 3, 26.

³⁰ Pour cette inscription et toutes celles évoquées par J. Richard dans son volume, premier ouvrage d'antiquités de la ville de Dijon, se reporter au *Corpus Inscriptionum Latinarum, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin, T. Mommsen, O. Hirschfeld, A. von Domaszewski, 1889-1907, 13, 2, 1, p. 88-96 ; voir aussi Y. Le Bohec, *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre, Inscriptiones Latinae Galliae Belgicae I Lingones*, Paris, CTHS, 2003 ; S. Deyts, *Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses, Dijon, Musée archéologique*, Paris, Éditions des Musées Nationaux, 1976. Les inscriptions décrites par Richard ont été notamment reprises dans la sylloge de Jan Gruter (*Inscriptiones antiquae totius orbis Romani* [...], Heidelberg, ex officina Commeliana, 1602), et par le médecin dijonnais Jean Guénebauld (*Le Réveil de Chyndonax Prince des Vacies Druydes celtiques Dijonois, avec la*

D'autre part, est extraite de la terre une pierre en forme de colosse (*uetustus lapis in colossi modum*), qui correspond sans doute à une statue de grande taille portant elle aussi une inscription. L'ensemble est rapidement décrit par Richard qui propose pour les inscriptions déchiffrables une retranscription diplomatique :

Sunt statuae ex solido lapide duae, una in serui speciem et habitum, qui prae manibus acerram gestet, cum hac inscriptione

[...] REGALIS
MEL. SATT.
LIB.

Altera in speciem Senatoris lato clauo obuoluti, brachio exerto, et reiecta in humeros uestis lacinia, uti Lazius ueterum Aboriginum pingit, pariter cum inscriptione, sed cuius literae fugientes, ut capi non possunt.

Il y a deux statues faites à partir d'un seul bloc de pierre. La première a l'apparence et les vêtements d'un esclave portant à la main une boîte à encens, avec l'inscription suivante :

[...] REGALIS
MEL. SATT.
LIB³¹.

La seconde fait penser par son apparence à un sénateur drapé dans la laticlave, avec un bras tendu et un pan de sa toge rejeté sur les épaules, ainsi que Lazius³² peint les antiques Aborigènes, avec, là aussi, une inscription, mais dont les lettres s'effacent au point qu'on ne peut les déchiffrer.

Après ces deux statues masculines pour lesquelles il a soin aussi de suggérer un rapprochement iconographique grâce à l'ouvrage de l'historien autrichien Wolfgang Laz, Richard décrit l'autre bloc de pierre et retranscrit la longue inscription qui forme la dédicace :

Est uetustus lapis in colossi modum, ad quem ista

IOME
FORTVNAE REDVCI
PRO SALVTE ITV ET
REDITV FL. TIB.
VÆERIS
N.
CARANTILLVS SERV.
ACTOR EX VOTO
POSVIT
V. S. L. M.³³

S'il fait immédiatement remarquer que la première inscription, celle de la stèle du serviteur et de son maître, n'a suscité aucune élucidation particulière parmi ses contemporains, il note en revanche la divergence des restitutions qui concernent la seconde, en particulier pour les deux expressions latines élidées SERV. ACTOR et V. S. L. M. (cependant il ne précise jamais

saincteté, religion, et diuersité des ceremonies observees aux anciennes sepultures, Dijon, Claude Guyot, 1621) ; nous indiquerons à chaque fois en note les références dans ces ouvrages.

³¹ *CIL*, 13, n° 5553, p. 96 ; Gruter, n° 1002, 13 et Guénebauld, p. 36.

³² L'Autrichien Wolfgang Laz, dit Lazius (1514-1565), historien et médecin viennois, est l'auteur d'un traité historico-ethnographique *De aliquot gentium migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque, initiis (et) immutationibus ac dialectis*, Bâle, J. Oporin, 1557. La représentation figurée de l'Aborigène, qui ouvre le premier livre, occupe la page 14 [\[en ligne\]](#).

³³ *CIL*, 13, n° 5476, p. 89 ; Gruter, n° 8, 2 ; Guénebauld, p. 37.

si ces restitutions ont fait l'objet d'un simple débat oral entre érudits locaux, ou si elles ont suscité des commentaires écrits, voire des publications). C'est par ce biais qu'il justifie son projet, car l'objet de son mémoire consiste bien à en proposer une explication personnelle, justifiée par toutes les autorités qu'il a pu rassembler.

La restitution de la première inscription est assez rapidement traitée³⁴, au verso du feuillet 2, même si, dans la suite du mémoire (aux feuillets 8 et 9), Richard revient longuement sur le sens du terme *gregalis* qui correspond à sa conjecture. En fait, l'intégralité du commentaire qu'il propose, ou presque, porte sur l'expression de *seruus actor* et, à partir de là, sur une typologie des divers esclaves de l'époque antique³⁵. La progression de l'ouvrage semble assez lâche et l'érudition foisonnante : Richard fonctionne souvent par associations d'idées, agrégeant des autorités très diverses à l'appui de son raisonnement, mais n'hésitant pas non plus à faire des digressions érudites où la visée démonstrative paraît se dissoudre quelque peu. La présentation formelle de l'ouvrage n'aide guère le lecteur à se repérer dans le texte qui ménage peu de paragraphes et ne recourt jamais aux annotations marginales ni à aucun procédé d'indexation. Les références permanentes aux autorités les plus diverses émaillent le texte ; certaines sont bien identifiées ; d'autres sont notées de façon plus elliptique et fugitive, en particulier lorsqu'il s'agit de renvois au corpus juridique, dont on comprend qu'il constitue un référent commun à l'auteur et à son lecteur. Jean Richard le désigne à plusieurs reprises comme « nos livres »³⁶, ce qui souligne bien les intérêts et connaissances qu'il partage avec son destinataire, Jean Patouillet, et plus largement son lectorat robin. Deux extraits du mémoire peuvent donner une idée de la méthode de l'antiquaire : d'abord le début de sa démonstration qui concerne la définition de ce qu'est un *seruus actor* (feuillets 5r à 8r), ensuite l'identification du lieu où le mobilier antique a été retrouvé dans la ville de Dijon (feuillets 25r à 28v).

À partir du feuillet 5, Richard s'efforce d'avancer dans une typologie des esclaves antiques. Après avoir évoqué le *paedagogus*, il cherche à déterminer ce qu'est le *seruus senior* car, pour lui, le pédagogue est un esclave plus jeune que le *seruus actor* mentionné par l'inscription dijonnaise. Il cite alors diverses occurrences de ce terme de *senior* : d'abord le chapitre 24 de la Genèse qu'il cite en latin³⁷, mais en proposant la translittération du mot hébreu « Hamosel » [הַמֹּשֵׁל] dont il pense à tort qu'il désigne dans la Torah le vieux serviteur (qui se dit en réalité : זָקֵן עֶבֶדוֹ). Puis il fait référence à la comédie des *Captifs* de Plaute, au dictionnaire de l'*Onomasticon* de Julius Pollux cité en grec, avant de se référer, en les citant encore, à la compilation juridique lombarde des *Libri feudorum* (XI^e-XII^e siècles), à la Vulgate encore et à un mot emprunté au lexique français, « seigneur ». De l'étude de ce terme de *senior*, il passe à un quasi synonyme dans la typologie servile : celui d'*eros*. Là, Jean Richard convoque deux

³⁴ Cette restitution se révèle en grande partie fautive et il est notable que Richard n'y consacre qu'une explication extrêmement courte. Il reconnaît qu'il fait une simple conjecture : *Verum quod ad illam primam [inscriptionem], ualeat uti potest coniectura ; ego in hunc modum lego Gregalis, Melicerto, Saturno, Libero, explicoque, Gregalis serui effigiem, ad Fortunae positam, quae aliis diis, in eodem nihilominus Fortunae fano, Melicerto, hoc est Portumno, nauigationis deo, Saturno, et Libero, bonis aliis Diis supplicaret, pro reditu Tiberii Veteris* (« En ce qui concerne cette première inscription, ma conjecture vaut ce qu'elle vaut ; je lis de cette manière : 'Gregalis à Mélicerte, Saturne, Liber' ; et je l'explique ainsi : il s'agit d'une statue de l'esclave Gregalis, placée près de celle de la Fortune pour supplier d'autres dieux, honorés également dans ce même sanctuaire de la Fortune, à savoir Mélicerte, c'est-à-dire Portumnus, dieu de la navigation, Saturne, et Liber, dieux favorables, d'aider au retour de Tiberius Vetus »).

³⁵ Pour une étude des esclaves et affranchis réalisée à partir des documents épigraphiques, se reporter au travail de B. Amiri, *Esclaves et affranchis des Germanies : Mémoire en fragments*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2016.

³⁶ On peut relever notamment p. 3r, *in libris nostris*, repris p. 15v, puis p. 39v, *in libris nostris iuris*.

³⁷ Le texte de la Vulgate est le suivant (Genèse, 24, 2) : *Dixitque ad seruum seniore[m] domus suae qui praecerat omnibus quae habebat [...]*.

inscriptions (l'une, italienne, trouvée chez Juste Lipse, et l'autre non identifiée³⁸, qu'il transcrit toutes deux), puis il cite une des lettres de Cicéron à Atticus. Débute alors une assez longue digression où Richard discute une scholie du philologue bolonais Giovan Battista Pio (1460-1543) à cet extrait précis de Cicéron, puis une inscription trouvée par ce même Pio à Bologne, avant de revenir aux *erotes* chez Horace ainsi que dans le poème du *Moretum*, alors attribué à Virgile. La mention d'Horace génère à son tour une longue critique de ses commentateurs humanistes et un relevé de leurs « hallucinations » ; les érudits défunts, comme Érasme (1469-1536) et Lambin (1519-1572), y côtoient des figures de contemporains, telles que Jakob Cruicke (Cruquius, † 1621) et Theodor Poelman (Theodorus Pulmanus, 1510-*c.* 1607), preuve une nouvelle fois de l'érudition qu'entend afficher le Dijonnais. Cette digression se clôt avec l'approbation enthousiaste donnée à la traduction de Virgile par les frères Chevalier d'Agneaux de 1582, l'étymologie de ce terme d'*eros* à partir du verbe grec, puis un ultime détour par la Bible et un texte juridique de Sextus Pomponius où apparaît la figure du *seruus dilectus*. On voit par le survol de cet extrait la variété des *auctoritates* et la juxtaposition très singulière des sources que convoque Jean Richard pour élucider l'inscription antique, sans trop se soucier de l'anachronisme ou des *realia* propres à chaque civilisation, et comment sa démonstration peut à l'occasion dévier vers la controverse philologique, allant peut-être au-delà de ce que requerrait un mémoire épigraphique.

Dans la suite, quand il s'interroge sur le site même de la découverte archéologique (à partir du feuillet 25), notre Dijonnais affirme assez péremptoirement qu'il s'agit d'un sanctuaire de la Fortune, en se fondant sur la dédicace de la première inscription FORTVNAE REDVCI. La démonstration commence par convoquer les historiens qui ont décrit les sanctuaires de la Fortune dans le monde antique : Pausanias que Richard cite en latin, puis Denys d'Halicarnasse qui rapporte à Servius Tullius l'édification de deux temples dans Rome, dédiés pour l'un à la Bonne Fortune, pour l'autre à la Fortune Virile. Il rapporte ensuite le témoignage de Plutarque à propos de diverses épiclèses de *Fortuna* : *Primogenia*, *Obsequens*, *Prinuata*, *Viscata*, *Virginalis* (témoignage corroboré par une citation d'Arnobé), enfin *Redux* (pour laquelle il renvoie encore à Arnobe). Une prétériton permet d'évoquer *Fortuna Muliebris* et de convoquer Tite Live, puis le temple de la Fortune à Préneste, avec le rappel de sa construction par Sylla et de son célèbre pavage en mosaïque signalé par Pline au livre 36 de l'*Histoire naturelle*. Cet ultime détail fait surgir dans le mémoire la comparaison avec le sol d'une chapelle alors visible à Dijon, puis avec une trouvaille toute personnelle, faite à l'occasion d'une promenade dans la campagne environnante :

Cuius generis in nostra hac urbe hodierno etiam die uisitur in sacello quodam perantiquo ad aedem Diui Benigni. Comperimusque nouissime ego et lectissimi uiri Antonius Morisotus et Nicolaus Hubertus inter deambulandum in diuersorio quodam ad ripam Oscharae, quod est sanctae Margaretae.

On voit, de nos jours encore, [un pavage] de ce genre dans notre ville, à l'intérieur d'une chapelle très ancienne située près de l'église Saint-Bénigne³⁹. Antoine Morisot et Nicolas Hubert, hommes distingués, et moi-même en avons découvert un très récemment, en nous promenant, à l'intérieur d'une auberge des rives de l'Ouche, à l'enseigne de sainte Marguerite.

³⁸ Si l'on suit le *CIL*, 13, n° 5505, il s'agirait d'une inscription dijonnaise ; mais cette origine n'est pas clairement indiquée dans le texte de Richard.

³⁹ Jean Richard décrit la chapelle Sainte-Marie, ronde séparée et située à l'est de la basilique du XI^e siècle, dont seul l'étage inférieur subsiste aujourd'hui au niveau de la crypte. Cette chapelle qui rappelle architecturalement le Panthéon était ornée de mosaïques du XI^e siècle représentant un bestiaire ; mais celles-ci disparurent à la Révolution, car la rotonde fut détruite en avril 1792. Voir B. Prost, « Le trésor de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon », *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, 10, 1894, p. 288-290 et illustration.

La démonstration se poursuit sur plusieurs pages encore avec d'autres épiclèses de *Fortuna*, et les nombreuses références savantes qui les accompagnent y sont encore complaisamment citées. Jean Richard accumule avec entrain tout un matériau savant, puisé autant aux sources écrites, antiques ou plus récentes, que dans son expérience personnelle (ici ses observations d'antiquaire en Bourgogne avec ses amis – on aura reconnu en Antoine Morisot l'auteur d'une des pièces d'escorte du présent volume –). Son mémoire tend ainsi à condenser en une somme particulièrement bien informée tous les savoirs disponibles, au prix d'un certain vertige pour le lecteur qui ne sait pas vraiment jusqu'où pareil propos pourrait l'entraîner.

Autre signe d'une démonstration assez lâche à l'intérieur du mémoire, l'ajout quasi impromptu d'une nouvelle découverte dans les toutes dernières pages. Comme s'il enregistrait la progression réelle du chantier, Jean Richard s'y peint métaphoriquement (?) en terrassier, la pelle à la main (p. 41r) :

Sed ecce dum receptui cano, et has fossas claudio, e fossa alia, temere facta, e regione, qui desiderabatur, seruus ille Actor, Numerius Carantillus, iam nomine auctus, nimirum pro Numerio, Numerianus, ueluti ille apud Virgilium in Didonis Regia Aeneas, nube ante opertus, cum his infit,
Coram quem quaeritis adsum
Troiis Aeneas, Libycis ereptus ab undis,
lacer ora, sed integris auribus, capillo, ut suam etiam Actoris dignitatem retineat, cum hac inscriptione.

DIANVS. CARANTI⁴⁰.

Nempe a qua cum parte lapidis primae istae literae NVMER, abscerptae, et detruncatae, en nobis de grege omnes alii, ex eadem fossa, serui, in singulis lapidibus, bini, et trini, insculpti, ut hoc se gregales notent, ancillae seu seruae duae, dextra pixidem (ut uidetur unguentariam), sinistra calathos fructibus et bellariis plenas gestantes, ut Ciniflones, seu unctrices intelligas, ad quarum unam haec inscriptio. [...]

En pyramides quoque duae, totae, atque integrae, cum hac inscriptione. [...]

Quid uis dicam ? Putabam in aliquibus me fibulam imposuisse Herculi (nam nusquam tam bono capiti fibulam), sed se res ipsa comprobauit. Ipse actor sibi, et gregali illi, gregales alii, priusquam hoc a me abiret scriptum, fidem attulerunt. Ipsa se templi Fortunae prodidit moles, nempe Scotia, styli, Cymatia, triglyphi, striae, columnae, intercolumnia, hypotrachelia, plinthe, epistylia, eminula omnia, ut quae in magnis atque operosis templis, fere extracta integra, prostant, uisuntur omnibus, et se sua huius tam magnae quoque molis noti rudera.

Mais voici qu'au moment même où je sonne la retraite et que je referme ces trous, un autre trou, creusé par hasard en face, révèle ce *seruus actor* qui nous manquait, Numerius Carantillus, désormais pourvu d'un nom (sans doute Numerianus, plutôt que Numerius), tel le grand Énée, chez Virgile, qui, d'abord dissimulé par une nuée, entre dans le palais de Didon et lui adresse ces mots :

Vous me cherchez et je suis là devant vous,

Énée de Troie, tout juste sorti des ondes libyennes.

Il a le visage abîmé, mais ses oreilles et sa chevelure sont intacts : ainsi sa dignité d'*actor* est encore préservée. Il porte l'inscription suivante :

DIANVS. CARANTI.

Bien évidemment, les premières lettres NVMER ont été effacées et mutilées sur la bordure de la pierre. Or, voici que viennent à nous tous les autres esclaves de la troupe (*grex*) : ils sortent du même trou, sculptés par groupes de deux ou trois, pour bien signaler qu'ils sont *gregales*, deux servantes, ou suivantes, portant de la main droite une boîte (à parfum, me semble-t-il), de la gauche des corbeilles pleines de fruits et de friandises, pour indiquer qu'il s'agit de coiffeuses ou de parfumeuses ; près de l'une d'elles, il y a cette inscription. [...]

⁴⁰ *CIL*, 13, n° 5508 (cette inscription n'est pas reprise chez Gruter et Guénebauld). L'hypothèse sur le nom Numerius ou Numerianus est une conjecture.

Voici encore deux pyramides, complètes et intactes, avec cette inscription⁴¹. [...]

Que veux-tu que je te dise ? Je croyais en avoir quelque peu imposé à Hercule (car, nulle part, on ne trouverait meilleure personne à qui en imposer)⁴², mais la démonstration s'est faite d'elle-même. L'*actor* est venu attester de son identité, de celle de ce *gregalis* et des autres *gregales*, avant même que ce livre ne me quitte et ne parte loin de moi. La masse même du temple de la Fortune s'est révélée ; voici toutes ses moulures, ses fûts, ses coussinets, ses triglyphes, ses cannelures, ses colonnes, ses entrecolumnes, ses chapiteaux, ses plinthes, ses architraves, ses avant-corps, pareils à ceux des temples d'envergure ; sortis de terre presque intacts, ils se dressent à la vue de tous, ainsi que les ruines de cet ensemble immense formé par l'ensemble votif.

Le lecteur se trouve ainsi transporté sur le terrain et il suit, en même temps que l'écriture l'enregistre, l'apparition de nouveaux vestiges funéraires (une autre stèle et deux pyramidions) qui sortent de terre au cœur de la cité. L'image d'Énée s'adressant à la reine de Carthage ne manque pas de grandiloquence pour décrire l'exhumation d'une statue servile, mais rend bien l'enthousiasme que ressent notre antiquaire au moment où il peut enfin identifier le *servus actor* de la longue dédicace retranscrite au début de l'ouvrage. Jean Richard, apostrophant Patouillet, ne cache pas qu'il s'est un peu senti comme le Claude de l'*Apocolocyntosis* face à Hercule : un imposteur ; mais cette ultime découverte est venue à son secours en confirmant ses intuitions d'antiquaire. Chaque pièce du mobilier archéologique a progressivement validé la démonstration qu'il s'est efforcé de rédiger : groupes statuaires serviles, éléments architecturaux de ce qu'il identifie comme un temple de la Fortune, vestiges votifs. C'est un véritable *deus ex machina* qui clôt, par une ultime et spectaculaire trouvaille, le mémoire archéologique.

Grâce aux travaux consécutifs au legs d'Odinet Godran, premier président du parlement de Bourgogne, l'avocat Jean Richard a été, en 1585, l'inventeur de l'antiquité de Dijon. Il est ainsi le premier à pouvoir établir que les origines de la ville remontent à l'époque antique. À ce titre, le mémoire où il décrit et interprète les découvertes archéologiques faites dans la cité dans ce dernier quart du XVI^e siècle revêt une valeur et une importance évidentes pour la promotion de sa cité. Mais cette invention d'une glorieuse antiquité régionale faite sous l'emblème de *Fortuna Redux* bénéficie également aux lettrés dijonnais et la composition du volume des *Antiquitates Divionenses*, par l'ample appareil liminaire des pièces d'escorte et du recueil poétique en hendécasyllabes, témoigne d'une vitalité renouvelée de l'humanisme bourguignon, bienveillamment encouragée et patronnée par les cercles savants parisiens.

À la lumière des progrès de l'archéologie et de l'épigraphie, on peut estimer que l'antiquaire manque de rigueur ; les autorités qu'il rassemble n'ont pas toujours la cohérence attendue et plusieurs de ses intuitions se révèlent inexactes, qu'il s'agisse de restitutions épigraphiques ou de l'interprétation de l'ensemble monumental qui correspond moins à un temple de la Fortune qu'à une nécropole gallo-romaine. Mais il serait vain de vouloir juger de la valeur de son témoignage à l'aune des exigences scientifiques actuelles.

⁴¹ Pour ces inscriptions, voir *CIL*, 13, n° 5530 (stèle avec les figures féminines), n° 5525 et n° 5519 (deux cippes funéraires en forme de pyramidion, stèle spécifique de la région de Dijon ; voir H. Joubeaux, « Un type particulier de monuments funéraires : les 'pyramidions' des nécropoles gallo-romaines de Dijon », *Gallia*, 46, 1989, p. 213-242 (et en particulier la description des pyramidions n° 3, p. 217-218 et n° 20, p. 226, aujourd'hui perdus).

⁴² L'expression *fibulam imponere* qui ressortit au langage médical se lit dans Sénèque, *Apocolocyntosis*, 6, à propos des paroles mensongères de Claude à Hercule.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

DORAT, J., *Ioannis Aurati Lemonicensis poetae et Interpretes Regii Poematia*, Paris, G. Linocier, 1586.

GRUTER, J., *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani* [...], Heidelberg, ex officina Commeliana, 1602.

GUÉNEBAULD, J., *Le Réveil de Chyndonax Prince des Vaciés Druydes celtiques Dijonois, avec la sainteté, religion, et diuersité des ceremonies observees aux anciennes sepultures*, Dijon, Claude Guyot, 1621.

RICHARD, J., *Ioannis Richardi Antiquitatum diuionensium, et de statuis noniter Diuione repertis in Collegio Godraniorum, liber : ad Ioan. Patouilletum. Adiecti sunt ad calcem hendecasyllabi de Fortuna Reduce : et alii aliquot fere ad easdem antiquitates eiusdem authoris spectantes uersus imprimis funebres*, Paris, Guillaume Linocier, 1585.

RICHARD, J., *Vidi Fabri, in primario Galliarum senatu praesidis tetrasticha Gallica distichis Latinis reddita a Io. Richardo Diuionensi. Adiecta est eiusdem Richardi epistola uersibus elegiacis scripta Petro Carpenterio*, Paris, Adrien Perier, 1585.

RICHARD, J., *Les Sept psalmes penitentiels du roy et prophete David, avec quelques aultres sans ordre, mis et tournezz en Odes Françoises, et Pindarells par Jean Richard Dijonnois. Dedié à Monseigneur le Dauphin*, Dijon, Jean Motet et Jean Maignien, 1607.

RICHARD, J., *De antiqua Francorum origine fragmentum ex scholio Ioannis Richardi ad Petronium Arbitrum*, Paris, J. Richer, 1611.

RUTGERS, J., *Satirae duae, Hercules tuam fidem siue Munsterus Hypobolimaens : quarto iam editus ac emendatior, et Virgula diuina. Cum breuioribus annotatiunculis* [...] *Accessit his accurata Burdonum fabulae confutatio*, Leyde, I. Patius, 1609.

ÉTUDES

AMIRI, B., *Esclaves et affranchis des Germanies : Mémoire en fragments*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2016.

COOPER, R., « Humanistes et antiquaires à Lyon », *Il Rinascimento a Lione*, 1, Rome, 1988, p. 161-174.

COOPER, R., « Histoire et archéologie de la Gascogne antique », *Écritures de l'Histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, éd. D. Bohler, C. Magnien-Simonin, Genève, Droz, 2005, p. 143-166.

DEYTS, S., *Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses, Dijon, Musée archéologique*, Paris, Éditions des Musées Nationaux, 1976.

JOUBEAUX, H., « Un type particulier de monuments funéraires : les ‘pyramidions’ des nécropoles gallo-romaines de Dijon », *Gallia*, 46, 1989, p. 213-242.

LE BOHEC, Y., *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre, Inscriptiones Latinae Galliae Belgicae I Lingones*, Paris, CTHS, 2003.

LEMERLE, F., *La Renaissance et les antiquités de la Gaule*, Turnhout, Brepols, 2005.

MAGNIEN, C., « Inventaire des contributions imprimées éparses de Jean Dorat », *Dorat poète humaniste de la Renaissance*, dir. C. de Buzon, J.-E. Girot, Genève, Droz, 2007, p. 439-542.

MAGNIEN, C., « Contributions imprimées éparses de Jean Dorat : supplément à l'inventaire de 2007 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 81.3, 2019, p. 497-506.

NOLHAC, P. de, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, H. Champion, 1921.

PROST, B., « Le trésor de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon », *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, 10, 1894, p. 288-290.

WEISS, R., *The Renaissance Discovery of Classical Antiquity*, Oxford, Blackwell, 1973 (1969¹).